



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCENCE ET PRÉSUMPTION D'INNOCENCE

Le policier, comme tout citoyen, a le droit à la présomption d'innocence.

Il n'est ni au-dessus, ni en-dessous des lois et la décence doit être de mise.

À travers des propos comme : « inexplicable, inexcusable » contraires à ses déclarations comme quoi il soutient la police, il est inconcevable que le Président de la République, comme certains responsables politiques, artistes ou autres bafouent la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la Justice en condamnant nos collègues avant même que celle-ci ne se prononce.

La première responsabilité est d'appeler au calme, condamner fermement les violences urbaines et surtout ne pas légiférer sous l'émotion.

Alliance Police Nationale condamne fermement les exactions et apporte son soutien total aux collègues blessés durant cette dernière nuit.

Alliance Police Nationale demande que la présomption d'innocence soit respectée et non bafouée.

Le temps de l'enquête n'est pas celui de l'émotion !